



Mickaël Lafarge



Communiqué du 2 juin 2007 / 6 Heures du Mans 2007 - 26 mai 2007

3^{ème} manche de l'Euro Endurance Série / 2^{ème} manche du championnat de France d'Endurance

3 minutes, 180 secondes, une éternité...

Quand on s'est battu au dixième de seconde pendant six heures, il est rageant de se dire qu'on a perdu un possible podium et une victoire de catégorie à cause d'une faute bête, sanctionnée par trois longues minutes de pénalité ! Après la course, dans le stand du kart n°23, on ne pouvait s'empêcher de répéter la douloureuse addition : celle des 410 tours effectivement couverts, et des 4 boucles perdues dans le « stop and go ». $410 + 4 = 414$, soit le nombre de tours accomplis par l'équipage britannique Brands Hatch 1, vainqueur en Rotax Max, et 3^{ème} au classement général...

chien et loup et la remontée se poursuit. Sur les écrans de contrôle, le n°23 apparaît maintenant en 4^{ème} position, plus très loin des redoutables Britanniques, épouvantails de la catégorie « Coupe de Marque » de l'Euro Endurance Série. Mais l'euphorie prend fin quand l'équipe prend connaissance de la pénalité dont elle vient d'écooper : au moment où il dépassait un énième concurrent, Julien a vu le drapeau jaune d'un commissaire de piste se lever. Il a alors terminé sa manœuvre, et accusé réception du signal de danger, après avoir constaté qu'un autre pilote poussait son kart en bord de piste un peu plus loin. Mais il n'a pas jugé utile de laisser repasser le kart qu'il venait de doubler. Dès lors, il n'a bénéficié d'aucune clémence des commissaires sportifs, qui immobilisent le n°23 au bout de la voie des stands pendant trois minutes.



L'équipage Chambord Wintec composé du Tourageau Mickaël Lafarge, du Manceau Thomas Dagoneau et du Berruyer Julien Degoutte avait pourtant bien redressé la barre après quelques soucis aux essais et en début d'épreuve. Le freinage et les réglages du châssis ne donnent pas totalement satisfaction, et Julien Degoutte se qualifie 14^{ème}. A 18 heures, 40 engagés prennent le départ de cette course en semi-nocturne. Au premier tour, Julien parvient à gagner cinq places en autant de virages... Mais la tentative de dépassement suivante est trop optimiste, et se conclut par un tête à queue. Reparti parmi les derniers, il cravache pour remonter et l'équipe retrouve sa place de départ, la 14^{ème}, au moment où le cap de la première heure est franchi. Thomas prend le relais, et une heure plus tard, le Sodi Rotax pointe 9^{ème} au général. Puis vient le tour de Mickaël qui réussit lui aussi un excellent « run », si bien qu'à la mi-course, le trio est 6^{ème} !



Tout espoir de podium s'envole dans l'opération, mais Mickaël et Thomas redoublent d'efforts en piste pour limiter les dégâts et sauvent in extremis la 10^{ème} place au général, et la 6^{ème} dans leur catégorie. « Je suis évidemment déçu car nous sommes passés à côté d'un très beau résultat » disait Mickaël après l'arrivée « mais je me console en pensant aux différents championnats, et aux 24 Heures du Mans. » Les 6 Heures ont en effet permis de travailler en vue du grand rendez-vous de début septembre. 6^{ème} de l'Euro Endurance Série, 5^{ème} du championnat de France et 3^{ème} des Rotax Max, Mickaël et ses équipiers se présenteront confiants au départ de la prochaine épreuve, les 6 Heures de Bourgogne le 1^{er} juillet à Autoreille.

Suivez le parcours de Mickaël sur le site www.lafarge-sport.com
Tous les résultats sur le site www.euro-endurance.com

Comme c'est le cas depuis le début de la saison, le matériel préparé par Wintec se montre d'une redoutable fiabilité et les pilotes attaquent en toute confiance. Julien est reparti entre

Contact: Lafarge Sport Compétition
02.47.66.08.84 / l.s.compet@tele2.fr

Communiqué réalisé par R. Didier
future racing comm / 02.47.55.67.79
futureracing@yahoo.fr

